nace, ces grands pasteurs du peuple, au lieu de tirer profit de leur haute situation et d'émarger au budget des sommes fabuleuses, comme le faisaient leurs devanciers, se contentent de toucher le salaire commun, égal à celui du plus modeste des ouvriers.

Voilà les fruits savoureux et bienfaisants que produit, dès qu'il est planté dans une terre fertile, l'arbre de la liberté et de l'égalité sociales.

Puissent l'amour et le respect de nos descendants continuer à le cultiver avec sollicitude jusque dans l'infini des temps !

III

PREMIÈRES RÉFORMES

Maintenant, tout va aller vite et bien : le fonctionnement doux et régulier de la grande machine nationale, combinée exactement d'après les imprescriptibles principes de la justice et de la raison, étonnera l'humanité et la consolera de ses misères passées.

Mais, j'ai regret de devoir le constater ici, la majorité des bourgeois se refuse à reconnaître les bienfaits de la nouvelle organisation sociale. Chaque jour des milliers d'émigrants passent la frontière, fuyant en Allemagne, en Suisse, en Espagne, et d'autres milliers s'embarquent dans les ports sur des navires étrangers pour gagner l'Angleterre où l'Amérique. La Belgique, la Hollande et l'Italie leur sont fermées, la Révolution sociale y ayant triomphé comme en France.

Cette déroute en masse donne lieu à des scènes bouffonnes, à des anecdotes amusantes, que le *Journal officiel*, qui est désormais la seule gazette française, comme je l'expliquerai en temps et lieu, raconte avec esprit et qui nous font beaucoup rire, le soir, après le dîner.

— Bon débarras ! remarquait judicieusement mon fils, c'est autant de conspirateurs de moins. Les affaires de la Démocratie sociale n'en iront que mieux, une fois partis tous les exploiteurs incorrigibles. Les titres de rentes, obligations, billets de banque et autres grimoires qu'ils emportent avec eux

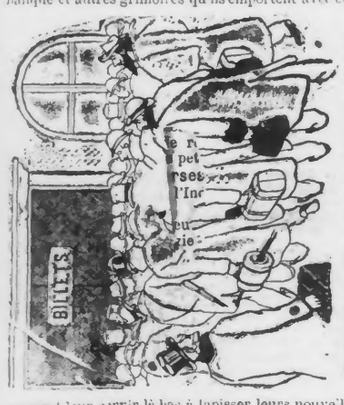

Chaque jour des milliers d'émigrants passent la frontière.

pourront leur servir là-bas à tapisser leurs nouvelles habitations. Qu'ils conservent, ces gens !

On en a arrêté un certain nombre qui emportaient de l'or, ce qui est sévèrement interdit ; mais la plupart avaient pris leurs précautions d'avance et placé à l'étranger la plus grande partie de leur fortune ; d'autres, encore plus ingénieux, s'étaient fait naturaliser américains pour se soustraire entièrement à la juridiction française.

Les alarmistes, ennemis perfides de notre gouvernement socialiste, répandent le bruit que par l'effet de ces manœuvres la richesse nationale s'est amoindrie de plusieurs milliards. Ce sont de pures calembredaines qui font hausser les épaules aux citoyens sensés.

Et même, quand ce serait vrai, qu'est-ce que cela peut nous faire ? A quoi serviraient les richesses, puisqu'il n'y a plus de riches ? La richesse maintenant naît quotidiennement du travail de chacun, elle circule sans cesse au profit de tous, au lieu de s'accumuler dans les mains de quelques privilégiés.

Mais trêve aux réflexions, je dois consigner ici ce qui a été fait pour le bonheur commun depuis le jour mémorable de la fête du Triomphe.

Le programme du parti socialiste collectiviste ayant été proclamé droit fondamental du peuple, il s'agissait de mettre les lois d'accord avec ce programme. Ce labeur est actuellement à peu près accompli. En conséquence, tous les moyens de travail du sol et du sous-sol, usines, ateliers, machines, outils, instruments, matériel de transport, chemins de fer, mines, carrières, exploitations quelconques industrielles ou agricoles, théâtres, bains, etc., ont été décrétés propriété de l'État ou, pour mieux dire, de la Collectivité.

Une autre loi a également ordonné le retour à l'État de toutes les propriétés foncières, immobilières et mobilières, de mainvive ou de mainmorte.

La saisie en a été opérée régulièrement. Mais la mesure était si compliquée, qu'elle n'a pu être réalisée d'ombrée avec toute la précision désirable.

Aussi, pour en faciliter l'achèvement, chacun a-t-il été tenu de dresser un inventaire de ce qui lui est resté, après le passage de la commission de recensement, en vêtements, bijoux, linge de corps, de lit et de ménage, meubles, ustensiles domestiques, argent et créances.

Quant à la monnaie d'or, ceux qui en possédaient ont dû la porter directement aux caisses publiques, où des récépissés spéciaux leur ont été remis en échange.

La loi du travail a institué l'obligation universelle du travail personnel, avec égalité de droits pour tous, sans distinction de sexe, de vingt ans à soixante.

La jeunesse, jusqu'à vingt ans, et la vieillesse, à partir de la soixantième année, sont à la charge de l'État ; la famille, au sens bourgeois du mot, est abolie ; la nation dans son ensemble constitue la seule et la vraie famille.

De même, la production privée a cessé. En attendant les règlements organiques qui doivent résoudre pratiquement les questions de détail relatives à la loi du travail, chacun est invité à continuer sa profession antérieure pour le compte de l'État.

Ce système logique est si différent des anciennes habitudes, que certaines personnes, même sincèrement socialistes, en ont éprouvé du mécontentement. On leur a expliqué que, par compensation, elles n'auraient plus à payer aucune contribution, le fisc étant totalement supprimé : c'est le produit quotidien de la production sociale qui remplace l'impôt et fournit à l'État les ressources nécessaires à l'entretien général.

C'est aussi l'État qui entretient à ses frais les médecins, vétérinaires, hommes de loi, lesquels, devenus fonctionnaires, doivent se tenir gratuitement à la disposition du public.

Enfin, autre bienfait appréciable, l'armée est licenciée, conformément à la résolution du Congrès de Genève, de 1879, confirmée par ceux du Havre, de Marseille de Rome et de Roubaix : le sauvage « immortel, de Roulin, ce vestige des temps barbares, qui du sang », dit-il, n'existe plus.

En ce qui concerne la question de la presse, le Conseil des Délégués a beaucoup hésité et longuement délibéré. Quelques-uns de ses membres opinaient pour une solution transactionnelle, en vertu de laquelle l'interdiction de publicité n'aurait visé que les journaux bourgeois, en maintenant au contraire aux organes socialistes, notamment à la *Petite République française*, la liberté de continuer à paraître sous réserve du contrôle administratif. Mais la majorité s'est prononcée avec raison contre ce système entaché d'un condamnable favoritisme. La logique, comme l'équité, exigeait que l'exploitation de la presse fît retour à l'État, comme toutes les autres industries, et c'est dans ce sens orthodoxe que l'affaire a été résolue. La Démocratie sociale n'a nul besoin d'interprètes plus ou moins officieux ; elle parle par elle-même et s'adresse directement au peuple, de vive voix, pour ainsi dire ; et sa voix s'appelle le *Journal officiel*.

Le corps du journal est identique pour toute la France ; mais par sollicitude pour les différents foyers de la vie provinciale et afin que les citoyens ne soient pas privés des nouvelles locales qui les intéressent, un supplément quotidien, rédigé et imprimé dans chaque département, est annexé à chaque numéro.

Voilà les premiers résultats des méditations et de l'activité de notre gouvernement socialiste. Je crois n'avoir rien oublié, et je crois aussi qu'à aucune époque l'Humanité n'a vu de si grandes choses et en pareil nombre. Nous en sommes surtout redevables au caractère résolu du citoyen Premier-Délégué, qui est vraiment l'âme et la tête de l'État et qui s'est formellement engagé à ne reculer devant aucune des mesures utiles pour rendre impossible le rétablissement du régime capitaliste.

Heureuse notre génération, qui assiste à cette métamorphose et prépare la félicité des siècles à venir !

(*A suivre.*) HIPPOLYTE VERLY.

DANS LES COULOIRS

AU SÉNAT

Le marché financier

Paris, 19 mars. — La commission des finances du Sénat a continué aujourd'hui l'audition des divers intéressés dans la question de la réorganisation du marché financier.

Après avoir entendu M. Mercet, administrateur du Comptoir d'escompte, elle a reçu MM. Frachon et Josselin, le premier représentant les agents de change de Lyon, le second mun des pouvoirs des agents de Bordeaux, Nantes et Toulouse.

Tous deux ont soutenu à peu près la même thèse, à savoir qu'ils ne sont pas hostiles en principe à un projet qui confirme leur monopole, mais qu'ils ne peuvent accepter les diminutions de courtage, alors que la disparition de la coulisse, — qui n'existe pas en province, — ne leur sera d'aucun profit.

La commission a ensuite entendu des représentants du syndicat des employés de la coulisse.

La trahison et l'espionnage

On se souvient que le gouvernement avait proposé des additions au projet relatif à la trahison et l'espionnage, dont la discussion, demandée au moment de l'affaire Dreyfus, fut ajournée *sine die*.

Le rapport supplémentaire de M. Moreilet, distribué aujourd'hui, nous fait exactement connaître les modifications adoptées par la commission. La principale est celle que nous avons déjà d'ailleurs indiquée et punissant de six jours à un mois de prison et d'une amende de 1 000 à 10.000 fr. le compte rendu total ou partiel des débats, pour lesquels il aura été ordonné le huis-clos.

Nouvelles du Jour

La date des élections générales

Paris, 19 mars. — On assure que le gouvernement n'a pas perdu tout espoir de voir le budget définitivement voté par les deux assemblées pour le 31 mars. Si ce résultat était obtenu, il se pourrait que les élections générales soient fixées au 24 avril.

Le décret de convocation des électeurs pourrait, en effet, paraître à l'*Officiel* à temps pour que la période électorale légale de vingt jours francs soit respectée.

La date du 8 Mai, à laquelle le Gouvernement s'était résolu, en pensant n'a toujours rien consulté, par lui, que comme un pis-aller.

D'autre part tout porte à croire, étant donné la situation extérieure, que le gouvernement, au lieu de recourir à la prorogation par décret de la Chambre actuelle, la laissera siéger sans doute, du moins à ce que M. Brisson puisse la convoquer sans retard en des circonstances l'exigeant.

L'ex colonel Picquart candidat

Paris, 19 mars. — La *Libre Parole*, ce matin, rapporte le bruit d'après lequel l'ex-colonel Picquart aurait l'intention de se porter aux prochaines élections législatives. Il poserait sa candidature à Paris dans le 9e arrondissement contre M. Georges Berger. Cette nouvelle mérite confirmation.

Réunion de la commission du travail
La saisie-arrêt des salaires des ouvriers

Paris, 19 mars. — La commission du travail a adopté le rapport de M. Rose sur la loi relative à la saisie-arrêt des salaires des ouvriers, et a décidé qu'elle demanderait à la Chambre de voter immédiatement la nouvelle proposition de loi.

La commission a en outre entendu le rapport de M. Lavy sur les conditions du travail dans les travaux communaux de la ville de Paris et de banlieue environnante.

Et ce qui concerne le rapport de M. Rose, en passant qu'il maintient le dixième insaisissable, qu'il propose des mesures rigoureuses pour que la cession ne puisse avoir lieu activement en dehors de la volonté clairement manifestée de l'ouvrier. Elle ne pourra, notamment, avoir consentie que par déclaration du débiteur devant le juge de paix.

La procédure de la saisie-arrêt est modifiée en ce sens que la saisie-arrêt ne pourra être faite qu'après tentative d'arrangement devant le juge de paix, que toute la procédure sera suivie devant le juge de paix, et par l'intermédiaire du greffier seul, que les sommes retenues seront versées par les tiers saisis entre les mains du greffier qui en fera la distribution sous la surveillance du juge ; enfin que les frais en seront notablement diminués.

Voici le texte même de la proposition de M. Lavy :

« Article 1er. — Dans les travaux neufs ou d'entretien créés sur le budget ordinaire ou sur fonds d'emprunt, que les travaux soient faits en régie ou donnés par adjudication, l'État, les départements et les communes doivent accorder ou exiger qu'on accorde aux ouvriers un jour de repos par semaine. Le nombre d'heures que doivent travailler les manœuvres, le maximum de la journée du travail ordinairement en dépend de la loi de 1892 et à l'avenir du gouvernement provoire du 2 mars 18 8.

» Les pénalités prévues au dit article sont applicables à toutes les infractions aux prescriptions du présent article. L'État, le département et les communes pourront en outre résilier le contrat en cour d'exécution et prononcer temporairement ou pour un temps ou à titre définitif de la faculté de se présenter aux adjudications.

» Article 2. — Les départements et les communes peuvent insérer dans les cahiers des charges des travaux en régie ou en adjudication, des clauses relatives à la fixation des salaires à la détermination de la durée de la journée de travail et toutes autres clauses qui seraient de nature à assurer à la fois la bonne exécution des travaux et des conditions de paiement des salaires, d'organisation du travail, d'hygiène, de sécurité en faveur des ouvriers. »

L'assassinat d'un prêtre catholique par des soldats turcs

Athènes, 19 mars. — Un bateau arrivé de Volo, *La Neu Nom Tacha*, apporte la nouvelle d'un horrible assassinat commis aujourd'hui, à trois heures du matin, contre le prêtre catholique d'Amezo.

Deux soldats turcs, avec un bolja (domestique), pénétrèrent dans l'église, puis dans la chambre du prêtre-ouvrier, le poignardèrent de trois coups de couteau, lui fusillèrent blessures mortelles.

Le domestique lui tira un coup de revolver puis les assassins prirent la fuite.

Le malheureux prêtre put vivre assez pour désigner ses assassins. Les consuls de France et de Russie ont formulé une protestation énergique.

La ville est très émotionnée. Le clergé catholique fera les funérailles solennelles à la victime.

Un lâcher de pigeons en pleine mer

Le Havre, 19 mars. — Un certain nombre de pigeons voyageurs ont été embarqués ce matin à bord du transatlantique la *Bourgogne*, partant pour New-York.

Il s'agit d'essais pour établir des relations entre un paquebot en pleine mer et les côtes les plus voisines ou des navires de passage dans les environs.

Ces pigeons seront lâchés à environ cent kilomètres du port. Ceux qui auront le mieux accompli le parcours seront à nouveau embarqués samedi à bord de la *Bretagne* et lâchés cette fois à une distance beaucoup plus grande.

Une collision en mer

Londres, 19 mars. — Le bruit court ici que le navire inconnu qui a coulé mercredi, en vue de Lowenport, à la suite d'une collision avec le navire anglais *Bostisch Princess* de Liverpool, serait le vaisseau-école belge *Ville d'Anvers*. Ce navire était attendu à Lowenport, on n'en a pas encore de nouvelles.

Le centre catholique du Reichstag et le septennat maritime

Berlin, 19 mars. — Une note émanant du centre catholique du Reichstag dit que la majorité votera le septennat maritime, mais que de nombreux députés catholiques voteront contre. Le bruit court que la majorité a l'intention de fonder un parti catholique démocrate ouvrier.

Le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis
Les préparatifs militaires des deux pays

New-York, 19 mars. — Le correspondant du *Herald* à Washington a reçu d'un membre du cabinet l'assurance que le président traitera la question du *Maine* diplomatiquement, avant de faire des représentations à l'Espagne au sujet de l'indépendance de Cuba.

Les négociations se poursuivent activement pour l'achat de canonnières et de torpilleurs et notamment du croiseur-torpilleur brésilienne *Tupy* par les États-Unis.

New-York, 19 mars. — Le gouvernement des États-Unis continue avec ardeur les préparatifs en vue de la guerre. C'est ainsi que 300.000 tonnes de charbon de terre viennent d'être commandées aux mines de Pittsbourg. De plus, plusieurs fabriques d'armes de New-York, Philadelphie, Charleston, où le travail était suspendu depuis quelques années, viennent de recevoir des commandes importantes de fusils et de canons. On parle aussi d'enrôlements de pays en plus nombreux et l'on commence à déplorer la disette d'officiers instruits capables de commander les hommes ; il serait question de demander en Angleterre des sous-officiers instructeurs.

Madrid, 19 mars. — La *Vanguardia*, le bâtiment que l'Espagne vient d'acheter à l'Italie, est un croiseur cuirassé de 6840 tonnes de déplacement. Sa machine de 13 000 chevaux lui permet de donner une vitesse de 20 nœuds. Son armement comprend 4 canons de 10 pouces, 10 canons de 6 pouces et 26 canons à tir rapide.

New-York, 19 mars. — Le chef de la junte cubaine de New-York, M. Palma, a publié hier un manifeste où il déclare que les Cubains n'accepteront pas l'autonomie qui leur est imposée par l'Espagne, même si elle est approuvée par le gouvernement américain, et qu'ils combattraient contre les États-Unis jusqu'à la mort s'ils prétendaient appuyer la domination espagnole à Cuba.

M. Palma dit que les insurgés sont plus forts que jamais et peuvent assurer par eux-mêmes leur indépendance.

M. Dawes a été officiellement, en cas d'hostilités, au département de la marine qui l'a accepté et l'a chargé de canons à tir rapide, son yacht *Niagara*.

La grève de Toulon — Situation inquiétante

Toulon, 19 mars. — La grève des ouvriers des forges et chantiers prend des proportions inquiétantes. Une nouvelle série de 900 ouvriers a été congédiée.

Le nombre des renvoyés atteint en ce moment le chiffre de 2 500.

On prête à la Compagnie le projet de frapper un grand coup : elle renverrait tous ses ouvriers, elle fermerait ses portes pour ne les rouvrir qu'avec un règlement nouveau, limitant aux termes stricts de la loi la liberté des nouveaux ouvriers admis. Il convient cependant d'accueillir cette information sous les plus expresses réserves.

Une famille empoisonnée par de la viande de rats

Paris, 19 mars. — Une famille habitant le village de Boucan avait la bizarre habitude de manger assez souvent, aux repas, de la viande de rats.

Après un copieux repas, composé principalement de cet étrange mets, tous les membres de la famille furent pris d'épouvantables coliques. Un médecin arrivé en hâte évita une mort générale par des soins énergiques. Néanmoins, l'état de la mère et de deux des enfants reste grave.

Le marché financier au Sénat

Paris, 19 mars. — La commission des finances du Sénat a, sur la proposition de M. Peytral, convoqué le ministre des finances qui est venu immédiatement et a répondu aux diverses objections qui lui ont été posées. Finalement on a procédé au vote, par douze voix contre huit l'amendement Fleury-Ravarin a été adopté.

Les additions introduites dans le projet par M. Viviani ont été écartées, et enfin un paragraphe additionnel portant que la loi sera applicable à partir du 1er juillet a été adopté par la commission.

La question est donc réglée, mais l'œuvre budgétaire de la commission n'est pas terminée ; elle se réunira lundi et mardi, et le rapport général ne sera déposé que mardi au plus tôt sur le bureau du Sénat, d'où il suit que la discussion ne commencera pas avant vendredi ou samedi. Le gouvernement peut préparer le nouveau douzième.

Une affaire d'espionnage en Alsace-Lorraine

Metz, 19 mars. — Il se confirme que l'arrestation de Steinlen et Dussard a été opérée pour cause d'espionnage et non pour fabrication de fausse monnaie. On prétend qu'au moment où les agents ont fait irruption dans la chambre de Steinlen, ils ont trouvé, étalés sur la table, plusieurs plans et croquis ayant trait à des ouvrages militaires.

Dans la journée de jeudi, Steinlen et Dussard ont été interrogés par le juge d'instruction.

Le cocher Georges

Paris, 19 mars. — On se souvient du cocher Georges qui fut fait chevalier de la Légion d'honneur pour les actes de courage et de dévouement par lesquels il se signala l'année dernière lors de la catastrophe du Bazar de la Charité.

Le ministre des finances, exécutant une promesse faite par son collègue de l'intérieur, vient, par arrêté du 16 mars, d'accorder au cocher Georges une recette buraliste. C'est dans le propre département du ministre des finances, le Loiret, que cette recette est donnée. C'est la recette buraliste du faubourg Saint-Marceau, à Orléans, qui est de première classe.

L'affaire d'accaparement du Comptoir céramique

Paris, 19 mars. — M. l'expert Loubery vient de déposer, entre les mains de M. Meyer, juge d'instruction, le rapport dont il avait été chargé dans l'affaire d'accaparement du Comptoir céramique. Cette affaire d'accaparement, qui intéresse l'industrie de la céramique française, a été soulevée en juillet dernier, à la suite de plaintes contre les administrateurs du Comptoir céramique.

Depuis de nombreuses plaintes sont venues se joindre aux premières.

Une instruction est ouverte.

De ce fait la faïencerie de Bordeaux a dû fermer ses portes et 1200 ouvriers se trouvent sur le pavé. L'instruction se poursuit activement.

Les vacances de sièges épiscopaux

Paris, 19 mars. — Les pourparlers entre le gouvernement et le Saint-Siège continuent, dit la *Liberté*, au sujet des sièges épiscopaux qu'il y a lieu de pourvoir de titulaires.

L'émission de l'emprunt malgache

Paris, 19 mars. — La commission du budget a entendu la lecture du rapport de M. Cros-Bonnel sur la seconde émission de l'emprunt malgache. Les obligations sont garanties par le gouvernement français ; il y aura onze mille obligations de 500 francs au taux de 450 francs. Elles représentent un capital réel de 4 millions 950,000 fr. La commission s'est plainte de l'heure tardive à laquelle le Parlement est saisi du projet.

La responsabilité du général Gallieni est d'ailleurs à couvert ; le retard est, paraît-il, imputable à l'administration centrale qui a été prévenue à temps de l'épuisement des ressources.

La commission a sursis à l'adoption des conclusions du rapport de M. Cros-Bonnel, pour permettre à M. Leblois, ministre des colonies, de formuler quelques observations, et le juge à propos.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 19 mars. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LES PROJETS ÉLECTORAUX

Le conseil s'est occupé des projets électoraux inscrits à l'ordre du jour de la Chambre. Le ministre de l'intérieur confirme, au nom du gouvernement, le projet tendant au rétablissement du scrutin de liste et demandera, en ce qui concerne les divers autres amendements, le vote pur et simple du projet de loi relatif aux circonscriptions électorales.

LA SITUATION EXTÉRIEURE

M. Hanotaux a mis le conseil au courant de la situation extérieure.

LES INTERPELLATIONS GROUSSET ET BARON

Il a fait connaître qu'il avait été avisé qu'il devait être questionné par M. Paschal Grousset, député de la Seine, et par M. Baron, député des Bouches-du-Rhône.

Le gouvernement propose à la Chambre de fixer ces débats à l'ordre du jour de la séance du samedi 26 mars.

Un homme de confiance parti avec 1,800,000 francs

Bruxelles, 19 mars. — La police bruxelloise a été avisée télégraphiquement que l'homme de confiance d'une comtesse de Saint-Pétersbourg avait pris la fuite emportant une somme de 1 800,000 francs en roubles.

Le Cabinet Anglais — Une réunion importante
L'objet des délibérations

Londres, 19 mars. — Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, à une heure tardive. Sa brusque convocation a causé quelque surprise.

Hier soir, les délibérations, jugées de grande importance, avaient porté sur l'action de la Russie et de la France en Chine.

Le duc de Devonshire, lord président du conseil, abandonne son projet de voyage à la Riviera.

L'affaire Crispi

Rome, 19 mars. — On a distribué, aujourd'hui à midi, le rapport de la commission des cinq sur l'affaire Crispi. La commission a décidé à l'unanimité de proposer à la Chambre, ainsi que l'a annoncé la *Tribuna* :

1° Qu'il n'y a pas lieu de traduire M. Crispi devant la haute cour de justice ;

2° Que la conduite de M. Crispi mérite la censure politique.

La santé du prince de Bismark

Berlin, 19 mars. — Le bruit court à Friedrischruhe que la santé du prince de Bismarck laisse beaucoup à désirer. Son médecin lui a interdit sa promenade habituelle.

L'attentat contre le roi Georges

Athènes, 19 mars. — M. Canellinis, directeur du Kiri, a été écroué dans la prison de Syngros à la suite de la publication d'articles se faisant l'écho d'insinuations malveillantes laissant planer des soupçons sur la sincérité de l'attentat dont le roi a été victime tout récemment.

L'agitation en Macédoine

Salonique, 19 mars. — Les mesures prises par l'autorité militaire à Salonique, en vue d'assurer la tranquillité dans le nord de la Macédoine consistent dans l'envoi à Monastir du matériel destiné à transporter à Uskub environ 3,500 hommes.

Trois batteries d'artillerie sont aussi parties pour la frontière bulgare par voie de terre.

L'intendance militaire travaille avec activité ; elle semble préoccupée d'une concentration d'une certaine importance. Des fournitures de biscuits ont été commandées à Salonique et, depuis deux jours, des envois sont faits à Uskub. Ce mouvement est le premier offrant une certaine importance.

Edhem-Pacha est toujours en Thessalie. Aucun officier supérieur n'est parti, et il est probable que cette concentration sera commandée par le chef de corps à Uskub.

Un chasseur d'Afrique assassiné

Tunis, 19 mars. — A Tebourba, le cadavre d'un chasseur d'Afrique a été trouvé dans la Medjerdah, portant une blessure au flanc faite avec un poignard.

Les troubles à Sierra-Leone

Sierra-Leone, 19 mars. — Les troubles continuent dans l'arrière-pays de Sierra-Leone.

L'agitation est due à ce que les autorités anglaises ont frappé les cabanes des indigènes d'un impôt variant de 12 fr. 50 à 6 fr. 25 par an, *par surcroît*, on saisit le bétail. Or, certaines de ces cabanes n'ont pas une valeur supérieure à 6 fr. 25 ; les indigènes les délaissent ou y restent très peu de temps.

Les troupes du régiment de West India, sous le commandement d'un chef de bataillon, sont allées jeudi dans la région de Karpe pour attaquer une tribu indigène ; on s'attend à un très vif engagement. Plusieurs villes de l'intérieur ont été brûlées.

Le commerce est désorganisé. Le prix des denrées a fortement augmenté. Dans beaucoup de circonstances, les fonctionnaires chargés de lever l'impôt des cabanes ont pris des mesures violentes et regrettables.

CHOSES ET AUTRES

Soirée de mardi au Gymnase. Un gardien de la paix essaye de s'initier, oser entre un mien leur bien mis, bruit d'un duo [illegible], et une dame inférieure, [illegible] que le monsieur cinglé d'une pluie de confetti.

La dame [illegible] :

— C'est moi le [illegible].

L'agent, son tour calmé :

— Alors, dans ce cas, votre [illegible].

On cause peinture entre gens [illegible] :

— Vous savez que c'est lundi le jour des envois au Salon ? Tacrème a emballé aujourd'hui ses deux aquarelles, elle est ravie.

— Je comprends ça, elle se dit qu'elle ne les verra plus.

LA MAISON

BOUCAU-VEREECKE

5, rue Pierre-Motte, Roubaix

MET EN VENTE CETTE ANNÉE LES

ARTICLES D'UN GENRE TOUT NOUVEAU

ET DE SA FABRICATION

SUR FORME, MODE DERNIÈRE CRÉATION

Marque de Fabrique déposée — GROS — DÉTAIL — Dernière : ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ

CHAUSSURES POULAIN RUSSE

CHAUSSURES DE VILLE — **LACET** Élastique — DERBY ET AUTRES

ARTICLES DE SPORT — FOOT-BALL, LAW-TENNIS, ÉQUITATION, CYCLIST, GYMNASTIQUE, CHASSE, MARAIS, BAIN DE MER, CAOUTCHOUCS, BOUCAU-PLAGE

HAUTE FANTAISIE POUR NOCES, BALS ET SOIRÉES

CHAUSSURES EN VEAU couleurs toutes nuances de tous genres et de toutes formes

FORMES ET EMBOUCHOIRS sur mesure ou tout faits

Chronique Locale

ROUBAIX

Le chemin de fer de Roubaix-Wattrelos. — *L'état des travaux.* — Nous avons, à différentes reprises déjà, entretenu nos lecteurs de la nouvelle ligne reliant la gare du Pile à la frontière belge.

Les projets et les plans ont été plusieurs fois décrits dans ces colonnes.

Aujourd'hui que l'état des travaux est très avancé, il nous paraît utile de revenir sur un sujet qui intéresse à un si haut point les habitants de la région.

Partout sur les chantiers règne une grande activité. On veut sans doute par un zèle louable, quoique tardif, rattraper le temps perdu. Ce misérable tronçon de voie ferrée n'a-t-il pas en effet nécessité plus de vingt années d'études ? C'est, une fois de plus, l'occasion de déplorer les lenteurs administratives.

Sur le territoire de Roubaix, les travaux sont presque terminés. Déjà les wagons circulent sur les rails pour le transport des terres et des matériaux de construction.

La ligne traverse la rue de Leers par un passage supérieur... qu'on ne pouvait pas faire plus élevé, ce qui génera parfois la circulation des chariots et camions à trop hauts chargements.

Le pont métallique sur le canal à Sainte-Marguerite, est presque entièrement achevé. Le tablier a été placé, il y a quelques semaines, sur les culées, et en ce moment, des équipes d'ouvriers sont occupées à poser les rails sur le pont.

Sur le territoire de Wattrelos, la nouvelle voie ferrée traverse cinq routes pavées et détourne un sentier. Elle traverse le pavé de la Broche de Fer, à l'endroit du raccordement de la ligne belge établie depuis si longtemps sur le territoire d'Herseaux ; la rue Pierre-Catteau, la rue Carnot, la rue de l'Industrie et le pavé de Sainte-Marguerite. Elle détourne les Hautes-Voies et traverse trois fois le ried de l'Espierre, sur des ponts qui, entre parenthèses, sont parfaitement construits et d'un heureux dessin. Ces ponts sont établis l'un dans les « prés » et les autres entre les rues Pierre-Catteau et Carnot et enfin contre le canal, à Sainte-Marguerite.

Les aqueducs sur ruisseaux sont faits, ainsi que le détournement de l'Espierre, dans les prés.

La nouvelle gare de Wattrelos, dont nous avons parlé lorsque les murs sortaient de terre, présente aujourd'hui un certain aspect.

Conçue, comme on le sait, d'après les plans et le dessin de façade de la gare de Seclin, elle se composera d'un vaste hall central et de deux pavillons latéraux. Ces deux derniers bâtiments sont aujourd'hui couverts et le mur de façade est construit.

Faïtes en briques et pierre bleue, dite de Soignies, la gare ne sera pas un monument, mais elle sera coquette et pratique.

On peut aisément juger, dès maintenant, de l'effet qu'elle produira en la regardant de la Grand'Place de Wattrelos, par la rue en formation sur le côté droit de l'église.

Les grands arbres qui la cachaient ont été abattus aujourd'hui.

Ajoutons en terminant que MM. les ingénieurs de la Compagnie du Nord comptent voir la ligne livrée à l'exploitation en octobre prochain.

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

» Le *Journal de Roubaix* a publié, en chronique locale, une réponse à une lettre parue dans l'*Egalité* et où il était question de poutres, de tuberculose et de jardinier.

» La lettre publiée dans l'*Egalité* est signée : *Glorieux, jardinier, Verte-Rue, à Croix*.

» Or, il n'existe pas de jardinier de ce nom, Verte-Rue, à Croix, et comme il est évident que c'est de moi qu'il s'agit, je tiens donc à établir toute la vérité.

» Je n'ai jamais écrit de lettre à l'*Egalité*.

» Je n'ai jamais été au service de M. Eugène Motte ni d'aucun de ces messieurs Motte.

» Je me suis bien présenté chez M. *Albert* Motte pour solliciter la place de jardinier, mais je ne l'ai pas obtenue.

» Je proteste donc avec indignation contre les insinuations contenues dans la lettre écrite par je ne sais qui, et contre les commentaires désobligeants de l'*Egalité*.

» Un pareil procédé est de nature à me causer un grand préjudice et même à priver tout à fait un pauvre ouvrier de son gagne-pain.

» Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Directeur, de bien vouloir publier cette protestation.

» Recevez, avec mes remerciements, mes civilités empressées. — L. D. jardinier, Verte-Rue, à Croix. »

Mais, alors, d'où venait la lettre de l'*Egalité*, et ce journal pourrait-il nous donner le vrai nom et la véritable adresse de son correspondant ?

L'anniversaire de la Commune. — Plusieurs groupes révolutionnaires ont célébré en des banquets, l'anniversaire de la Commune, samedi soir. Il n'y a en aucun incident à signaler.

Le conseil de revision. — Les jeunes gens de la classe de 1897 et les ajournés des classes de 1895 et 1896 du canton de Roubaix-Est sont appelés à comparaître devant le conseil de revision, siégeant à l'Hôtel de Ville de Roubaix, le lundi 21 mars courant, à une heure et demie précise du soir.

Les opérations s'effectueront par classe et par numéro de tirage. — 620 jeunes gens seront examinés dans cette séance.

La revue d'appel en 1898. — Les hommes des services auxiliaires des classes de 1877, 1882, 1887, 1891 et 1895, des trois cantons de Roubaix, y compris Wattrelos, Croix et Wasquehal, doivent répondre à l'appel, lundi 21 mars, à midi et demi précis, sur la Grand'Place de Roubaix.

Ceux de la classe de 1877, autres que les services auxiliaires, auront à se présenter le vendredi 25 mars, au même endroit et à la même heure.

Ces hommes devront être porteurs de leur livret individuel. Ceux qui auront un cas de réforme à invoquer devront le faire connaître au moment de la revue.

A l'Institut technique roubaisien. — Pour répondre à de nouvelles demandes, M. Corquin, chef comptable, reprendra ses études de comptabilité le mardi 22 et le mercredi 23 courant. Dans ces deux séances, il exposera tous les avantages économiques de sa méthode qui a déjà été substituée à la méthode ordinaire par les industriels les plus compétents. Deux autres séances dans la semaine suivante seront consacrées aux explications complémentaires que pourraient désirer les auditeurs. Le prix de l'inscription est de 10 francs.

La fête de saint Joseph, sans avoir l'éclat et la solennité des grandes fêtes de l'année, n'en est pas moins célébrée, dans tout l'univers catholique, avec une dévotion toute spéciale. A Roubaix, elle a donné lieu, dans toutes les paroisses, à une vérifiable manifestation de piété et de foi religieuse.

Nombreux ont été les fidèles qui ont assisté aux différentes messes et qui se sont approchés des sacrements. C'est surtout auprès des autels voués au saint patriarche de Nazareth et autour de ses statues que la confiance qu'il inspire aux chrétiens s'est affirmée par la multitude de cierges qui y ont été allumés pendant toute la journée et par l'affluence considérable de pieux fidèles qui sont venus lui présenter leurs hommages et leurs supplications.

Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Le Conseil de conciliation et d'arbitrage se réunira le dimanche 20 mars 1898 à onze heures précises, au siège syndical, 22, rue de la Paix. Ordre du jour : Élection du président du Conseil de conciliation.

— La réunion du comité ouvrier d'Études sociales qui devait avoir lieu le dimanche 20 mars, à onze heures et demie, est remise, sur la demande de quelques membres, au dimanche 27 mars, à la même heure.

La Mi-Carême. — Voici les titres des chansons qui seront chantées aujourd'hui, dans les rues de Roubaix, avec les noms des sociétés qui les interpréteront :

1. Les Francs Marcheurs, par la société l'Ancienne Étoile pédestre Roubaisienne, établie chez Mme veuve Delahaye. — 2. Les Amis du plaisir du petit tapis, par les Amis Réunis, chez M. Vales rue des Longues-Haies, 182. — 3. Les Acrobates sans rival, de chez M. E. Deleplanque, rue Jouffroy, 75. — 4. Les joyeux Tailleurs, par les Amis Réunis, de chez M. Dekeyser, rue de la Barbe d'Or. — 5. Les disciples du dieu Cupidon, par les Amis Réunis, de chez M. Masure, rue du Fontenoy, 149. — 6. Les Bouchi d'Quevau, chanté par les mingeu d'Gaspar, de chez M. Delreux, rue de l'Épeule, 8.

7. Les Sangsures de Roubaix, chanté par un groupe de Defenseurs du drapeau, établi chez M. Delespierre, place Sainte-Elisabeth. — 8. Les Caboulots de Roubaix, par la société l'Étoile pédestre, chez M. Alleene, rue de Lille, 479. — 9. L'Homme content, chanté par les Beni-Boulfetout, chez M. Caby, boulevard de Metz, à Croix. — 10. La Marseillaise des Gaieteux, chantée par les Amis Réunis, de chez M. Renard, rue Dampierre, 17. — 11. Le Franc citoyen, chanté par le groupe établi chez M. Henri Carrette, rue de l'Alma, 14.

12. Le Marchand de Nougat du Patte à Coco, chanté par les Amis du Blanc Ballot, chez M. Cristori, rue Archimède. — 13. Procédés Unionistes, chanté par un groupe de la Brasserie Libertaire, chez Sauvage, rue de Mouvaux, 78. — 14. La Victoire Électorale, chanté par les enfants de la Foi Sociale du Gamin de Paris, chez M. Dumortier, angle des rues Jacquart et Turgot. — 15. L'Espoir du Prolétaire, chanté par le groupe La Revanche ouvrière, chez M. Mangin, rue du Tilleul. — 16. La Vente sur l'Allemand, chanté par le groupe l'Union Ouvrière, de chez Mme veuve Marissal, cabaretière Au Palais, rue du Pile. — 17. Un Amour Trahi, chanté par les Amis du Pigeon d'Argent, chez M. Jemant, rue de Wasquehal, à Croix.

18. Justice-Égalité, cortège. — 19. Madagascar, chanté par la société la Solidarité artistique, rue Pellart, 146. — 20. L'Echan à z'épinque, par les Amis Réunis de chez M. Gustave Lombart, rue de Sébastopol, 57. — 21. Un divorche manque ou un double amoureux, chanté par les Amis Réunis de chez M. Alphonse Devadder, boulevard de Beaurepaire. — 22. Les vraies-distractions roubaisiennes, chanté par les Rememorateurs historique de chez M. Santrisse, rue Pierre-de-Roubaix.

23. Les